

N° 2025-130

OBJET :

Sentiers – Demande de subvention au
CD74 pour des travaux réalisés en
2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 septembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 septembre 2025

Présents :

Mmes VERNET Josette, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MAUVAIS Joël, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :27
pour :27
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par M. MUFFAT Jean-François à M. MORAND Jean-Claude,
- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à M. BERGER Jean-François,
- par M. CHALENCON William à M. VERMANT Rebecca,
- par M. GIROD Jean-Marc à M. LOMBARD Gérald,
- par Mme MARTEL Mireille à M. VINET Philippe,
- par Mme MUFFAT Sophie à Mme TRABICHET Yannick,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire que des travaux ont été réalisés en 2025 sur les sentiers inscrits au PDIPR pour un montant total de 72 847,44 € HT, travaux éligibles à un financement du Département au taux de 50 % :

- Travaux de réfection par enrochement secteur cascade de Nyon (Morzine) :
 - montant des travaux : 6 960,00 € HT
 - itinéraire PDIPR concerné (SID2) : Tour pédestre des Portes du Soleil
- Remise en état d'un équipement sécurisé (Le Biot) :
 - montant des travaux : 1 445,00 € HT
 - itinéraire PDIPR concerné (SID2) : Tour du Mont Ouzon
- Refonte du balisage PDIPR dans le cadre du schéma directeur de la randonnée :
 - montant des travaux : 33 276,00 € HT
 - itinéraire PDIPR concernés : Pointe de la Turche (SID2), Tour des Folllys (SIL), Col du Coin Col de Vesinaz et tour de la Pointe de Chalune (SID2), Tour des Pététoz (SIL), Aux pieds du Roc d'Enfer et Tour du char des Quais (SID2)
- Travaux de remise en état de sentiers PDIPR (La Côte d'Arbroz) :
 - montant des travaux : 18 063,44 € € HT
 - itinéraires PDIPR concernés (SID2) : Au pied du Roc d'Enfer, Tour du char des Quais, Tour pédestre des Portes du Soleil
- Travaux de remplacement de la passerelle de Souvroz (Bellevaux) :
 - montant des travaux : 10 103,00 € € HT
 - itinéraires PDIPR concernés (SID2) : Col du Coin col de Vesinaz, Tour de la Pointe de Chalune
- Travaux de réfection platelage zone marécageuse (Seytroux) :
 - montant des travaux : 3 000,00 € € HT
 - itinéraire PDIPR concerné (SID2) : Petit tour des crêtes de Seytroux

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- sollicite le Conseil Départemental de Haute-Savoie pour le versement d'une subvention de 36 423,72 € correspondant à 50 % du montant des travaux listés ci-dessus,
- charge Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

